

Afghanistan
République islamique d'Iran
Pakistan



À Mazar-i-Sharif, des Afghans montent sur des cars à destination de l'Iran et du Pakistan.

Asie du Sud-Ouest



| FAITS MARQUANTS |

- En 2008, plus de 278 000 Afghans enregistrés ont regagné leur pays avec l'assistance du HCR. Ils ont tous bénéficié d'une allocation de rapatriement et de réintégration en espèces, d'un montant de 100 dollars E.-U., pour subvenir à leurs besoins essentiels au cours des premiers mois suivant leur retour.
- Le Gouvernement afghan et la communauté internationale ont approuvé l'incorporation des besoins de réintégration des rapatriés dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan, lors de la Conférence organisée en novembre 2008 à Kaboul. Un appui plus conséquent devrait de ce fait être prévu pour les rapatriés dans les programmes de développement nationaux.
- La République islamique d'Iran a réenregistré quelque 936 000 Afghans et entrepris de délivrer des permis de travail aux réfugiés enregistrés vers la fin de l'année.
- Le Gouvernement pakistanais a confirmé son intention de réexaminer un plan triennal prévoyant le rapatriement de tous les Afghans avant la fin de l'année 2009. Les autorités envisageaient également de prolonger les attestations de résidence jusqu'en 2012.
- Des ressources supplémentaires ont été débloquées pour appuyer les pays hôtes qui prenaient en charge les besoins des réfugiés afghans et des communautés d'accueil. Par exemple, les données d'enregistrement ont été mises à jour au Pakistan. Dans le cadre du programme RAHA d'aide aux zones d'accueil, des projets ont été exécutés dans le secteur de la santé, au bénéfice des Afghans ainsi que des communautés qui les accueillaient. En Iran, une contribution a été fournie pour appuyer l'enregistrement et le programme conjoint mené dans les secteurs de l'éducation et de la santé.
- Le HCR est intervenu en urgence auprès des populations déplacées par le conflit dans la Province de la frontière du Nord-Ouest (NWFP) au Pakistan, mobilisant un personnel supplémentaire et établissant un budget extraordinaire. Plus de 139 000 déplacés internes ont ainsi été enregistrés et ont reçu une aide pour subvenir à leurs besoins essentiels.



Environnement opérationnel

La région de l'Asie du Sud-Ouest en général et l'Afghanistan et le Pakistan en particulier ont été victimes d'une dégradation de la sécurité et d'une instabilité politique qui ont entraîné des déplacements et des mouvements de population. Ces conditions ont restreint l'environnement opérationnel des organisations humanitaires au Pakistan et en Afghanistan, au moment où leur assistance s'avérait de plus en plus nécessaire.

L'intensification des combats dans la NWFP a chassé des milliers de gens de leurs foyers dans les régions frontalières. Le système des Nations Unies a donc lancé un appel commun pour prendre en charge les besoins des déplacés internes en 2008. La population déplacée a été estimée à 320 000 personnes dans les hypothèses de planification initiales mais ce nombre devrait, selon les prévisions, être dépassé au début de l'année 2009.

La dégradation de la situation économique, politique et sécuritaire au Pakistan a incité 278 000 Afghans enregistrés à regagner leur pays, ce nombre dépassant les 220 000 personnes initialement prévues.

Les difficultés de réintégration des rapatriés ont augmenté, du fait de la dégradation de la sécurité mais aussi de la hausse du coût de la vie et des possibilités d'emploi limitées. Une tendance inquiétante a été observée en 2008 : environ 28 000 Afghans rapatriés sont demeurés déplacés dans des conditions temporaires difficiles car l'insécurité, l'hostilité des tribus, la pénurie de terres ou le manque de moyens d'existence les empêchaient de regagner leur localité d'origine.

À la date de rédaction de ce Rapport, plus de 5,7 millions de réfugiés étaient rentrés en Afghanistan, 4,3 millions d'entre eux bénéficiant de l'aide du HCR à cet effet. Du fait de ce mouvement de retour, la population afghane estimée a augmenté d'environ 20 pour cent depuis 2002 et les capacités d'absorption du pays ont été sollicitées à l'extrême. Lors de la Conférence de Kaboul sur le retour et la réintégration, le Gouvernement et la communauté internationale ont décidé

d'inclure les besoins de réintégration des rapatriés dans les plans de développement nationaux, afin de rendre les retours durables. Quelque 2,6 millions d'Afghans enregistrés étaient toujours exilés dans des pays d'Asie du Sud-Ouest.

Alors que la période 2002-2005 avait été caractérisée par des retours en masse, motivés par l'amélioration des conditions en Afghanistan, la situation est bien différente aujourd'hui. Depuis la dégradation de la sécurité en 2006, le nombre de rapatriements librement consentis a sensiblement diminué – même s'il s'agissait toujours et pour la sixième année consécutive, de la plus grande opération de rapatriement au monde. Les rapatriements librement consentis sont de plus en plus déterminés par les évolutions survenant dans les pays d'accueil, de sorte qu'ils sont plus difficiles à prévoir ; en outre, il est nécessaire d'élaborer des plans d'urgence pour parer à des afflux soudains de rapatriés.

Réalisations et impact

Le HCR a renforcé son engagement auprès des pays hôtes pour les aider à accueillir les Afghans sur leur territoire jusqu'à ce que les conditions soient propices à un rapatriement. En 2008, le Pakistan accueillait la première population réfugiée au monde et la République islamique d'Iran la troisième.

Le Pakistan faisant face à une dégradation rapide de la situation humanitaire en 2008, le HCR a aidé les autorités à enregistrer quelque 140 000 déplacés vivant à l'intérieur ou à l'extérieur de camps dans la NWFP. L'enregistrement se poursuivra en 2009 car le nombre de déplacés internes ne cesse d'augmenter. À la fin de l'année, la majorité de la population accueillie dans des camps avait reçu des articles non alimentaires et la distribution d'articles de ce type aux familles d'accueil et aux déplacés vivant dans des logements loués avait commencé. En dépit de contraintes liées à la sécurité, le HCR est parvenu à atteindre environ 80 pour cent de la population relevant de sa compétence.

À la fin de l'année, le Gouvernement pakistanais a indiqué que le plan triennal prévoyant le rapatriement de tous les Afghans enregistrés en 2009, avant l'expiration de leurs attestations d'enregistrement, serait revu – une décision dont le HCR s'est félicité. Le Gouvernement a également indiqué qu'il étudiait une stratégie à plus long terme pour gérer la population afghane présente au Pakistan, et qu'il envisageait de prolonger la durée de validité des attestations au-delà de 2009.

La phase de préparation de la proposition RAHA d'aide aux communautés d'accueil, élaborée au titre de l'initiative « Unis dans l'action », a été menée à terme et le lancement est prévu pour 2009. Le HCR a continué de mettre en œuvre une composante de démarrage du programme RAHA, axée sur la santé et l'éducation, dans la NWFP et dans la province du Baloutchistan.

Un soutien supplémentaire a été accordé au projet RIPAC (Registration Information Project for Afghan Citizens), visant à mettre à jour et à modifier les attestations d'enregistrement. L'analyse des données d'enregistrement sera utilisée pour mieux cibler l'aide aux groupes extrêmement vulnérables.

En République islamique d'Iran, les autorités ont mené à terme le projet de réenregistrement en ligne Amayesh III. Quelque 936 000 Afghans ont été enregistrés et continueront de ce fait de bénéficier d'un certain niveau de protection en Iran. Cependant, les 80 000 Afghans précédemment enregistrés dans la province du Séistan-Baloutchistan, une zone désormais interdite d'accès, où des dispositions spéciales ont été prises en vue de leur logement ou de leur rapatriement, n'ont pas été inclus dans l'opération Amayesh III. Environ 50 000 Afghans ne se sont pas réinscrits, tandis que 30 000 autres ont opté pour un logement dans une autre région et leur statut actuel doit être vérifié. Aucun membre de ce groupe n'a reçu de carte d'enregistrement Amayesh III mais tous demeurent des réfugiés au regard du droit international. La délivrance de permis de travail aux réfugiés afghans enregistrés en République islamique d'Iran a débuté, un événement dont on ne peut que se féliciter.

Le HCR a renforcé son engagement en Iran, augmentant le budget initialement approuvé par le Comité exécutif de 3 millions de dollars E.-U. pour appuyer le processus de réenregistrement Amayesh et un programme conjointement mené en faveur des réfugiés dans les secteurs de l'éducation et de la santé. Les autorités iraniennes ont accepté de partager leur base de données avec le Haut Commissariat. L'Organisation sera ainsi en mesure de mieux analyser la population et de mieux se préparer à mobiliser un appui à la prise en charge des besoins de la population réfugiée urbaine et à l'identification des personnes ayant le plus besoin d'être réinstallées.

En Afghanistan, la Conférence de Kaboul a rallié le soutien du Gouvernement et de la communauté internationale à l'intégration des besoins des rapatriés dans la planification et la mise en œuvre des programmes de développement nationaux, comme prévu dans la Stratégie nationale de développement de l'Afghanistan (ANDS) pour la période 2008-2013. On espère que des investissements supplémentaires dans les zones où les retours sont les plus nombreux remédieront aux insuffisances sectorielles mises en évidence dans la stratégie en faveur des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes, dont le coût a été évalué et qui a été présentée à la Conférence de Kaboul.

Le HCR poursuit sa collaboration avec des donateurs afin de renforcer l'utilisation stratégique de la réinstallation au profit de cette population réfugiée de longue date.

Contraintes

La dégradation des conditions de sécurité et la réduction de l'espace humanitaire ont été les principales contraintes dans la région.

Opérations

Les opérations en **Afghanistan**, en **République islamique d'Iran** et au **Pakistan** sont détaillées dans les chapitres consacrés à ces pays.

Informations financières

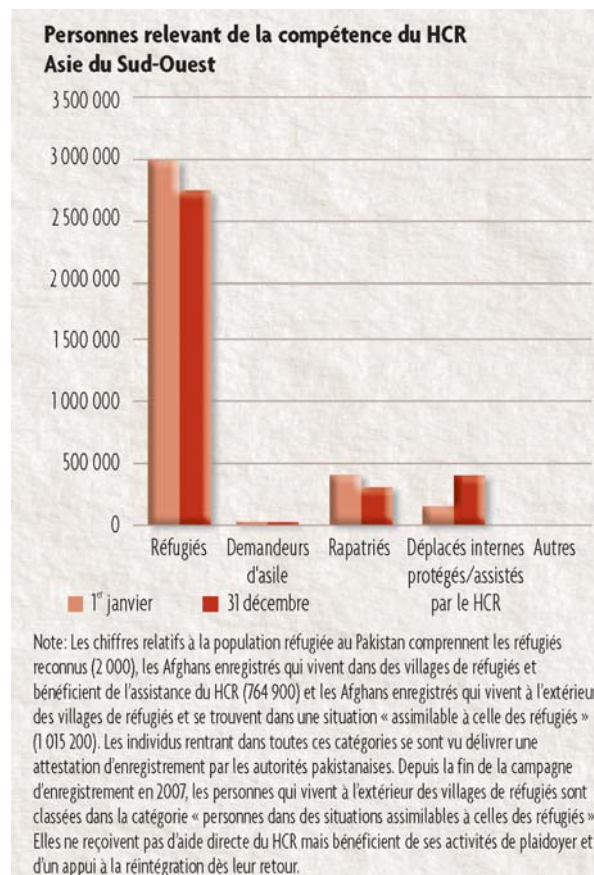
Des ressources supplémentaires conséquentes ont été débloquées pour l'Asie du Sud-Ouest en 2008, une enveloppe de 34,1 millions de dollars E.-U. étant allouée à la région en sus du budget initial de 80,7 millions. Le budget total s'élevait donc à 114,8 millions de dollars E.-U. à la fin de l'année, hors budget supplémentaire pour le Pakistan.

Le HCR a reçu un appui financier généreux pour la situation en Afghanistan. Un montant supplémentaire de 27,6 millions de dollars E.-U. a été mis à disposition pour financer les allocations en espèces destinées aux rapatriés, plus nombreux que prévu, l'augmentation du coût du programme d'abris, la hausse du prix du carburant et des investissements dans la sécurité. Le budget initialement approuvé par le Comité exécutif, d'un montant de 49,8 millions de dollars E.-U., a atteint 77,4 millions.

Des ressources ont également été fournies pour amplifier les opérations du HCR dans les pays d'accueil. Au Pakistan, un montant supplémentaire de 3,6 millions de dollars E.-U. a été alloué pour appuyer le projet RIPAC sur les informations d'enregistrement et pour répondre aux besoins en matière de sécurité. En Iran, une somme additionnelle de 3 millions de dollars a été accordée pour appuyer l'opération d'enregistrement Amayesh III ainsi qu'un projet conjointement mené avec les autorités dans les secteurs de la santé et de l'éducation.

Depuis 2002, le HCR a investi 500 000 000 de dollars E.-U. dans la situation en Afghanistan. À la date de rédaction du présent Rapport, plus de 4,3 millions d'Afghans avaient bénéficié d'une aide pour regagner leur pays, dans le cadre de la plus grande opération de rapatriement de l'histoire du HCR.

Un budget supplémentaire de 16,5 millions de dollars E.-U. en faveur des déplacés internes au Pakistan a été financé à 82 pour cent.



Budget et dépenses en Asie du Sud-Ouest (dollars E.-U.)						
Pays	Budget final			Dépenses		
	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afghanistan	75 686 250	0	75 686 250	74 514 400	0	74 514 400
Pakistan	21 993 276	15 526 561	37 519 837	20 644 536	10 011 574	30 656 110
République islamique d'Iran	15 051 830	1 300 000	16 351 830	14 857 756	705 461	15 563 217
Activités régionales ¹	1 490 225	0	1 490 225	1 331 976	0	1 331 976
Total	114 221 581	16 826 561	131 048 142	111 348 668	10 717 036	122 065 704

¹ Inclut le programme de développement des capacités en faveur des étudiants afghans réfugiés dans des pays voisins à l'Afghanistan et le rapatriement des Afghans à partir de divers pays.

Contributions volontaires pour l'Asie du Sud-Ouest (dollars E.-U.)				
Affectation	Donateur	Budget annuel	Budget supplémentaire	Total
Afghanistan	Allemagne	8 209 601		8 209 601
	Australia for UNHCR	41 791		41 791
	Australie	4 871 324		4 871 324
	Belgique	1 572 327		1 572 327
	Canada	1 949 318		1 949 318
	Chine	401 906		401 906
	Commission européenne	11 572 778		11 572 778
	Danemark	1 174 168		1 174 168
	Donateurs privés - Italie	2 577		2 577
	Donateurs privés - Japon	6 101		6 101
	Donateurs privés - Royaume-Uni	2 010		2 010
	España con ACNUR	1 077 824		1 077 824
	États-Unis	131 216		131 216
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	1 095 590		1 095 590
	France	892 528		892 528
	Italie	6 342 403		6 342 403
	Japan Association for UNHCR	313 340		313 340
	Japon	13 500 000		13 500 000
	Norvège	2 340 683		2 340 683
	Pays-Bas	2 703 000		2 703 000
	Royaume-Uni	1 948 676		1 948 676
	Suisse	744 695		744 695
	USA for UNHCR	89 514		89 514
Sous-total - Afghanistan		60 983 368		60 983 368
République islamique d'Iran	Commission européenne	2 188 632		2 188 632
	Espagne	323 834		323 834
	États-Unis	88 799		88 799
	Japon	1 500 000		1 500 000
	Pays-Bas	59 468		59 468
	Statoil Iran	37 134		37 134
	The Mexican Charity Bazar (République islamique d'Iran)	11 994		11 994
Sous-total - République islamique d'Iran		4 209 862		4 209 862
Pakistan	Allemagne	79 983		79 983
	Australie	502 805		502 805
	Canada		899 420	899 420
	Commission européenne	1 630 101		1 630 101
	Espagne	323 834		323 834
	États-Unis	251 199	3 999 000	4 250 199
	Fonds central d'intervention d'urgence (CERF)	1 100 000	1 950 648	3 050 648
	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)		265 737	265 737
	France		135 569	135 569
	Italie	2 300 970		2 300 970
	Japon	2 700 000	3 800 821	6 500 821
	Pays-Bas		1 256 756	1 256 756
	Royaume-Uni	367 647		367 647
	Suède		351 208	351 208
Sous-total - Pakistan		9 256 539	12 659 159	21 915 698
Asie du Sud-Ouest	États-Unis	24 156 000		24 156 000
	Suède	7 858 243		7 858 243
Sous-total - Asie du Sud-Ouest		32 014 243		32 014 243
Total		106 464 012	12 659 159	119 123 171

Note: Les contributions qui apparaissent dans ce tableau n'incluent pas le prélèvement des coûts d'appui indirects opérés sur les contributions allouées aux programmes supplémentaires et la réserve pour les "activités nouvelles ou additionnelles - liées au mandat".